

Bligny-sur-Ouche, le 8 janvier 2024



## **Club de l'Amitié Du Val d'Ouche Bligny-sur-Ouche**

N° association : W211001520

N° SIREN : 853015000

Contrat d'assurance : 41103592-C-1044

**Site du Club : [leclubdebligny.org](http://leclubdebligny.org)**

## **Section Dessin d'art Note d'organisation**

Animateur de la section : Anthony Baldwin

Président : Jacky Auvray

La présente note définit le mode de fonctionnement de la section « Dessin d'art ». Elle précise notamment les modalités de fonctionnement général pour les personnes participant au groupe, dénommés ci-après « pratiquants », les horaires de fonctionnement et les conditions d'accès à la salle réservée à cet effet.

### **1. Modalités de fonctionnement général**

La section « Dessin d'art » fait partie du Club de l'Amitié du Val d'Ouche, au même titre que les autres sections. Les pratiquants doivent impérativement être adhérents au Club de l'Amitié du Val d'Ouche, association rattachée contractuellement à la fédération nationale Générations Mouvement Les Aînés Ruraux. A ce titre, ils doivent être à jour de leur adhésion annuelle (année civile), dont le montant est fixé en Assemblée Générale.

Cette adhésion comprend **une assurance garantissant les risques non couverts par des assurances de responsabilité civile personnelle**. Par exemple, la responsabilité civile vie associative, responsabilité civile occupant d'immeuble, responsabilité civile d'atteinte à l'environnement, accidents corporels des bénévoles et adhérents (subits ou en responsabilité), dommages aux biens de l'association, etc.

En conséquence, les modalités de fonctionnement, notamment les jours, horaires et conditions d'accès à la salle dite « de couture », lieu de cette activité, située à l'intérieur de la salle des fêtes de Bligny-sur-Ouche, seront impérativement respectés par les pratiquants.

### **2. Matériel nécessaire au dessin, inscriptions**

Chaque participant de la section Dessin d'art apportera son propre matériel lors des séances, il en sera seul responsable. La liste de ce matériel, non exhaustive, sera proposée par l'animateur de la section.

La section Dessin d'art se composera d'une dizaine de pratiquants maximum et de l'animateur. Ce dernier pourra orienter les participants par petit groupe, en fonction de leurs savoir-faire (débutant, confirmé, etc.).

La liste des participants est tenue à jour régulièrement et transmise au président du Club.

### **3. Jours et horaires de fonctionnement**

La section « Dessin d'art » du Club de l'Amitié du Val d'Ouche fonctionne une demi-journée par semaine, dans un premier temps, le vendredi après-midi, de 14h00 à 16h30 en dehors des vacances scolaires, sauf exception, en accord avec les pratiquants.

Il est possible que la salle ne soit pas disponible quand la salle des fêtes est louée pour le week-end : une séance pendant les vacances scolaires peut alors être proposée en remplacement.

La section ne fonctionne qu'en présence de l'animateur.

Toutes ces informations, jours, horaires, ouvertures exceptionnelles, sont décidées en concertation entre l'animateur et les pratiquants et font l'objet d'une communication régulière sur le site du Club et auprès du président.

Pour faciliter les échanges rapides d'informations, un groupe WhatsApp sera créé. A toute fin utile, la section informatique peut accompagner les pratiquants pour installer WhatsApp sur leurs appareils électroniques (portable, tablette, PC).

L'accès à la salle se fait par la porte des cuisines, dans l'allée située à gauche de l'Hôtel de Ville, porte marron au fond à droite. Une clé sera mise à disposition de l'animateur de la section.

Les règles de sécurité doivent être connues par l'animateur, un plan d'évacuation à jour étant affiché dans les salles. A la demande de l'animateur, une information pourra être dispensée aux pratiquants.

### **4. Collations**

La convivialité étant de rigueur, les pratiquants pourront s'organiser pour prévoir des collations, à leur charge.

### **5. Diffusion de cette note**

Cette note d'organisation doit impérativement être remise par l'animateur de la section « Dessin d'art », à chaque pratiquant lors de son inscription.

Anthony Baldwin  
Animateur de la section Dessin d'art  
Le :  
Signature :

Jacky Auvray  
Président du Club  
Le :  
Signature :